

Bonjour,

Ce « carnet de route » est adressé, par mél exclusivement, à tous les contacts de la FFFSH. **Je vous recommande de le transmettre à vos contacts locaux, ce qui leur permettra d'être mis au courant de la vie de la FFFSH.** Bien entendu, vous pouvez réagir à ces informations, soit par le « forum » du site www.fffsh.eu, soit par courrier. Merci par avance. Je compte sur vous.

Bernard HUMBERT, président de la FFFSH

1. Bienvenue aux nouveaux adhérents 2015 :

- * Beaumont-La Hague : Communauté de communes de la Hague, château de Tourp.
- * Châlus : Richard en Occitanie
- * Marignane : Atelier du Patrimoine Marignanaise
- * Tournon-sur-Rhône : Legio VII IULIA..... D'autres arrivent...

2. Le saviez-vous ? L'option "encarts publicitaires"...

Les adhérents de la FFFSH disposent d'un espace (en bas à droite sous de la carte et les logos d'accueil), leur permettant d'insérer des informations promotionnelles relatives à certains de leurs partenaires privilégiés (de 1 à 3). Attention, ces espaces sont réservés à des acteurs à vocation touristique ou institutionnelle (hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, musées, etc...). Ces pavés d'informations sont monnayables, permettant ainsi de rendre cette option « **compensable du point de vue financier** » pour l'adhérent y ayant souscrit. **La FFFSH n'intervient pas en effet dans les transactions financières et ne facture rien.** C'est l'adhérent qui fixe librement son tarif de vente des encarts et qui procède aux opérations comptables avec son (ou ses) annonceur(s). Cela signifie aussi que **vous pouvez fort bien ne rien faire déboursier à votre partenaire et considérer cet encart comme une reconnaissance...**

N'hésitez pas à utiliser les chiffres relatifs à la fréquentation du site www.fffsh.eu auprès de vos partenaires potentiels (121 000 visites, 206 000 pages visitées en 2014). Vous pouvez toujours compléter votre page avec un lien

3. Le suivi d'une adhésion

Nous enregistrons, depuis novembre vos adhésions à la FFFSH et vous en remercions.

Vous devez connaître le circuit de vos envois :

Si vous nous adressez sur presidence@fffsh.eu ou sur fffshbh@free.fr (seules adresses valides pour cette action), et/ou si vous nous adressez vos documents par courrier, ils sont traités de la manière suivante :

* La fiche 1 nourrit une liste des adhérents qui est ensuite entrée sur le site et alimente les données de chaque adhérents. Donc si vous ne souhaitez pas qu'un n° de téléphone (par exemple) apparaisse sur le site "public", ne le mettez pas sur cette fiche.

*Les fiches 1, 2 et éventuellement 3 sont ensuite transmises, d'une part à Marc CABARET qui réalise la page vous concernant et aux administrateurs de la FFFSH pour

4. Enquêtes nationales

Vous le savez, les enquêtes nationales auxquelles nous vous demandons, chaque année, de participer, sont importantes pour une meilleure connaissance de notre "aventure humaine" dans toutes nos démarches officielles. Mais vous pouvez, vous aussi, vous servir de ces

5. André CHESNES médaillé...

Ce samedi 20 décembre, a eu lieu à Valençay une cérémonie à l'occasion de la remise de la "Médaille du Tourisme échelon Or" à notre ami André Chesnes. Plusieurs administrateurs de la FFFSH y étaient présents dont Marie-Claude RAMIREZ, vice présidente nationale qui a lu un message du président de la FFFSH :

facebook et, pour les adhérents qui ont souscrit à la page à 90 € (fiche 3), nous demander de mettre en ligne une vidéo courte de votre manifestation.

Exemple de page de l'un de nos adhérents, avec 3 encarts publicitaires (Square habitat, TER-SNCF et CG de l'Orne) :



Le simple passage du curseur sur l'un des encarts (cet adhérent dispose de 3 encarts) provoque automatiquement l'agrandissement de l'image.

Puis, un simple clic sur cette image, ouvre la page d'accueil du site internet de l'annonceur en surimpression (la page relative aux informations de l'adhérent concerné n'est pas fermée).

leur information (en particulier vos délégués régionaux, Marie-Claude RAMIREZ, chargée des adhérents, et Jean-Michel DELANNOY pour vos engagements "qualité").

* Marc CABARET vous adresse, dans les jours qui suivent, le BAT de votre page. **Je vous demande d'y répondre par retour.** A défaut, votre page risque d'être publiée avec des erreurs ce qui serait dommage pour vous ! **A ce jour, 30% des pages n'ont pas encore été validées !**

* Dès réception de votre règlement ou du mandat administratif (les CB ou mandats partent alors chez le trésorier Francis BRIATTE qui rédige les factures), un mail vous est adressé accusant réception de votre adhésion (avec justificatif pour la SACEM). Il contient en pièces jointes une série de documents relatifs à cette adhésion dont le ou les **logos à apposer sur tous vos outils de communication.**

informations statistiques avec vos contributeurs potentiels.

En pièce jointe la grille 2014. Nous vous demandons d'y répondre dès que possible de manière à pouvoir disposer dès le printemps de chiffres actualisés. Merci d'avance.

Cher André, mon cher vice-président national,

Je m'associe à ceux qui ont décidé de t'accorder cette distinction bien méritée, la médaille du tourisme échelon Or. Nous sommes entrés ensemble à la FFFSH, association nationale à l'époque, lors du congrès de Saint-Valéry-sur-Somme en 1986. Tu y as occupé, dès lors, des fonctions importantes auprès de Joël TABARY, le président de l'époque, fonctions que tu as conservées en 1995 à mon arrivée à la présidence.

J'ai toujours beaucoup apprécié, et je t'en suis reconnaissant, les conseils très judicieux que tu m'as apportés au moment de prendre des décisions difficiles. Ton expérience, ton expertise, ont aussi été appréciées de tous. Aujourd'hui ces belles qualités te sont reconnues et nous partageons ta fierté.

Grand merci donc pour ton action remarquable, même dans tes excès (!), au sein de la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques et à bientôt dans ton nouvel habit de vice-président honoraire.



6. Salon de Toulouse du 6 au 8 mars :

Plusieurs adhérents de la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, accompagnés de prestataires artistiques, sont présents, sous la bannière de la FFFSH, au Salon du Tourisme Mahana de Toulouse qui se tient au Parc des Expositions du 6 au 8 mars prochains. Voici ci-dessous le lien pour accéder à la page de téléchargement des invitations gratuites.

<http://www.salons-du-tourisme.com/Toulouse/campagnes/invitation/?origin=EXP-BAN>

Message de nos amis de Graulhet : Sur le site de notre spectacle www.30ansdeja.fr, rubrique "Salon du tourisme" il est aussi possible d'obtenir des invitations gratuites pour ce salon.

7. Décès

Le 16 janvier dernier, Maurice VANDERDRIESSCHE, président de "Compagnons de Jehanne" de Compiègne, nous a quittés dans sa 90^e année. Nos sincères condoléances à sa famille et à ses amis des fêtes et spectacles historiques.

8. Association Mode d'Emploi

La FFFSH est abonnée à cette revue dans le but d'opérer une veille sur les textes :

http://www.associationmodeemploi.fr/uploads/Newsletters/newsletter-AME_522_1422884185.html

Sur ce site, vous trouverez les titres des articles des derniers numéros ainsi que des appels à projets.

N° de janvier 2015 :

- * Comment donner envie de (re)venir à vos réunions ?
- * Le secteur culturel à l'heure des mutualisations
- * Demander une avance sur subvention
- * Les associations face au droit des consommateurs
- * Les déclarations obligatoires en cas de modification

statutaire

- * La politique de la ville veut s'appuyer sur les associations
- * « La question du renouvellement des bénévoles est au moins aussi importante que celle des financements », Françoise Dumas, députée du Gard, rapporteure de l'enquête sur les difficultés du monde associatif
- * Que faire face à un bénévole ou un salarié alcoolisé ?..

9. Erratum pour un compte-rendu d'atelier du dernier congrès :

Nous avons joint aux compte-rendu des ateliers du congrès de Graulhet, une fiche technique concernant la fabrication d'une tente attribuée, par erreur à un "prestataire technique".

Jacques MARTEL de Bergues-Saint-Winoc nous dit à ce sujet : "La fabrication d'une tente n'est pas le fait d'un partenaire artistique mais d'un Baladin du Groenberg, en l'occurrence, Yvon TOLLENS". Dont acte.

10. Privilégiez les prestataires référencés par la FFFSH

Rappelons qu'il est très facile d'accéder aux listes proposées par la FFFSH sur le site www.fffsh.eu.

Pour consulter la liste complète des **prestataires recommandés par les adhérents (professionnels ou amateurs)**, il vous suffit de doublecliquer sur ce lien :

<http://adhe.fffsh.eu/adherents.php>

de chercher votre "ville" dans la liste et de taper votre mot de passe (à demander à votre organisation).

NB : La liste accessible sans mot de passe vers l'espace adhérents ne contient que ceux qui ont acquitté un droit d'accès au site public. La liste complète comporte plus de 110 références classées.

N'oubliez pas le « forum ». Il est accessible sur le site dans cet espace « adhérents ».

En ce moment sur le forum :

Vos rapports avec la SACEM ? Le nouveau site ?

Les subventions publiques : état de la question ?

Réflexion sur une « communication éco-responsable »